Déméter
ISSN : 1638-556X
Éditeur : Université de Lille

12 | Été | 2024
Du réparable et de l'irréparable : les pratiques artistiques confrontées aux limites de la réparation

Joséphine décapitée : les limites de la destruction des statues comme pratique culturelle de réparation et décolonisation

Josephine decapitated: the limits of statue destruction as a cultural practice of reparation and decolonization

Martina KOPF

https://www.peren-revues.fr/demeter/1732

DOI : 10.54563/demeter.1732

Référence électronique
Martina KOPF, « Joséphine décapitée : les limites de la destruction des statues comme pratique culturelle de réparation et décolonisation », *Déméter* [En ligne], 12 | Été | 2024, mis en ligne le 29 janvier 2025, consulté le 03 février 2025. URL : https://www.peren-revues.fr/demeter/1732

Droits d'auteur
CC-BY-NC

Joséphine décapitée : les limites de la destruction des statues comme pratique culturelle de réparation et décolonisation

Josephine decapitated: the limits of statue destruction as a cultural practice of reparation and decolonization

Martina KOPF

PLAN

Un corps sans tête
La statue coloniale de Joséphine : de la commémoration à la dé-commémoration
Décolonisation de l'espace public comme réparation ?
« *Just address the irreparable* » : Les limites de la réparation symbolique

TEXTE

Un corps sans tête

> C'est un corps sans tête, notre histoire, tout comme la statue de Joséphine I.D.F. (Impératrice des Français, et non point, remarquez, de France) que des intrépides, en quête d'histoire et qui par là même en voulaient à l'Histoire, ont décapitée dans une des allées de la Savane à Fort-de-France (que nous appelions Foyal, par contraction de son nom d'ancien régime, Fort-Royal). Et c'était dans l'acharnement de crier leur histoire, qui pour eux est encore éternité, c'est-à-dire, comme pour nous tous, vacance. Et comme ils pressentaient, ces décabosseurs, que la tête décollée de Joséphine d'en aucune façon ne leur fournirait un chef d'histoire, et pas même par antithèse, ils l'ont enterrée quelque part, cette tête, dans une cache ou une boue. Les autorités y cherchent toujours[1].

1 Dans le roman *Tout-monde* (1993) d'Édouard Glissant, la décapitation de la statue de l'impératrice Joséphine en 1991 en Martinique sert à illustrer la situation historique complexe martiniquaise, marquée par la colonisation et l'esclavage. Les soi-disant « décabosseurs », deviennent paradoxalement des réparateur·ices qui « en voulaient à

l'Histoire ». La destruction, soit la décapitation, s'avère être un acte de réparation dans le sens où celui-ci remet en question l'historiographie dominante occidentale, représentée par Joséphine et son prétendu soutien de l'esclavage, et révèle l'histoire caribéenne manquante, l'histoire « vacance » ou la « non-histoire » : l'expérience de la « non-histoire », comme la décrit Glissant, ne se déroule pas en un seul fil continu à la manière de la pensée occidentale, à savoir un ordre chronologique et linéaire d'événements prétendument importants, mais se déroule de manière non linéaire, à travers des chocs, des tremblements et des traumatismes que la population des Caraïbes a subis au cours de la colonisation et de l'esclavage [2]. Cependant, les « décabosseurs » prennent conscience des limites de ce processus de réparation, car la tête coupée ne peut pas non plus fournir l'histoire manquante.

2 La destruction de la statue dans le roman de Glissant peut se concevoir comme une mesure de réparation – avec ses limites – puisqu'elle permet de corriger et de réécrire l'histoire coloniale. Un geste historiographique qui tendrait, comme l'a démontré Françoise Vergès, à une pratique décoloniale des espaces publics [3]. Afin de penser à une égalité dans la société, il est nécessaire de « réparer » les asymétries et les torts qui découlent de la méconnaissance, voire de l'effacement et de la non-transmission de ce pan de l'histoire coloniale.

3 Le cas de la statue de Joséphine, qui est marqué par un cycle de destructions de 1991 à 2020, est seulement un exemple parmi de nombreuses décapitations ou déboulonnements [4] qui ont été recensés récemment comme « dé-commémoration », c'est-à-dire comme des : « processus dans lesquels les représentations matérielles et publiques du passé sont retirées, détruites ou fondamentalement modifiées [5] ». Les éditrices de l'ouvrage attirent l'attention sur le caractère exclusif de la commémoration : la célébration d'un personnage historique signifie toujours l'exclusion des autres acteurs·rices et une interprétation particulière et privilégiée du passé. Ce n'est qu'à travers le processus de dé-commémoration que ce choix politique devient visible [6] et qu'il devient possible : « de créer un paysage de monuments commémoratifs qui, au lieu de glorifier des passés exclusifs et violents, célèbrent l'antiracisme, l'inclusion et la démocratie [7] ». Même si elles considèrent la dé-commémoration comme susceptible de transformer la manière même dont nous

faisons l'expérience du passé dans le présent[8], elles attirent cependant l'attention sur les limites de la dé-commémoration de celle-ci en mettant en avant sa capacité à transformer notre façon de vivre ensemble[9]. Toutefois, à la question de la nécessité de déboulonner les statues, les avis divergent, comme l'a montré le débat controversé de ces dernières années :

> [L]es défenseurs d'un déboulonnage systématique sont prompts à manier l'anathème contre leurs adversaires accusés de passéisme conservateur, de colonialisme, voire de racisme, tandis que ces derniers suspectent leurs opposants de « talibanisme culturel » ou de repentance, en leur reprochant de vouloir réécrire l'histoire en niant le patrimoine, par une pratique radicale de la *cancel culture*[10].

4 La société semble divisée entre les partisan·es d'une *cancel culture* et les conservateurs lorsqu'il s'agit de savoir s'il faut intervenir dans la culture du souvenir fondée sur l'histoire. Dans cette contribution, il ne s'agit pas tant de savoir si la destruction doit être approuvée ou non, mais plutôt de se consacrer à la destruction de la statue de Joséphine en tant que pratique culturelle visant à décoloniser l'espace public sous le prisme de la réparation. Après avoir esquissé l'évolution historique de la statue, d'une figure de la commémoration à la dé-commémoration, le cycle de destruction sera ensuite analysé sous la dimension réparatrice, et également sous l'angle de la décolonisation de l'espace public. Finalement, un regard sera porté sur la relation entre réparation et irréparabilité.

La statue coloniale de Joséphine : de la commémoration à la dé-commémoration

> *And yet such is the human charm of the figure that you almost fancy you are gazing at a living presence… Perhaps the profile is less artistically real, statuesque to the point of betraying the chisel, but when you look straight up into the sweet creole face, you can believe she lives: all the wonderful West Indian charm of the woman is there*[11].

5 La description admirative et exotisante de l'écrivain Lafcadio Hearn (1850-1904), qui a passé deux ans comme correspondant aux Antilles, apparaît grotesque après les récents attentats contre la statue de marbre par des destruct·rices qui se présentent comme anti-béké et anti-héritage colonial.

6 Joséphine, née sous le nom de Marie Josèphe Rose Tascher de la Pagerie (1763-1814), appartenait à une famille de békés installée en Martinique, qui, depuis 1726, exploitait environ 200 esclaves pour leur plantation de canne à sucre, située aux Trois-Îlets. Alexandre de Beauharnais, son époux, fut condamné et exécuté par le Tribunal révolutionnaire en 1794 pour trahison et complicité de conspiration. Veuve, elle épousa Napoléon Bonaparte le 9 mars 1796. Le 2 décembre 1804, Napoléon la couronna impératrice. Ne pouvant donner de successeur à Napoléon, elle a dû accepter le divorce en 1810 et est morte à Malmaison en 1814. Le lien de Joséphine avec l'esclavage va bien au-delà de l'exploitation de la main-d'œuvre d'esclaves par sa famille et elle-même. Bien qu'apocryphe, voire invalidée par les recherches récentes[12], elle demeure largement blâmée pour la décision de Napoléon, en 1802, de rétablir l'esclavage qui avait été aboli en 1794. C'est après le rétablissement de l'empire par Napoléon III (1852-1870), son petit-fils et neveu, qu'on envisage de lui dresser une statue. Sous le Second Empire, les békés de la Martinique ont renouvelé leurs efforts pour ériger une statue de Joséphine servant à consolider leur pouvoir[13]. La statue, qui a été déclarée comme étant le lieu de mémoire[14] le plus important et le plus contesté de la Martinique[15], servait donc, en plus de sa fonction commémorative, à générer une certaine conscience politique et à stabiliser la domination : « La filiation martiniquaise de Joséphine sera utilisée par le Second Empire pour affirmer symboliquement le pouvoir impérial sur l'île et le maintien de l'ancien ordre social, par-delà la commotion de l'abolition de l'esclavage de 1848[16]. » L'effondrement du système esclavagiste, au cours des mois d'avril et mai 1848, est marqué par des violences, des émeutes à Saint-Pierre et dans les environs, et la fuite massive de plusieurs centaines de Blancs de l'île[17]. Le projet de mémorial représentait alors une réaction de l'élite béké de l'île aux efforts des métropolitains visant à réformer la société esclavagiste au début des années 1830[18], mais aussi aux tentatives de la monarchie de Juillet de consacrer et de s'approprier les souvenirs populaires de la gloire

napoléonienne en France[19]. Dans ce contexte, la statue ne devient donc pas seulement un symbole du soutien de l'esclavage, mais aussi de la gloire bonapartiste, de la colonisation et de la réaffirmation de l'autorité blanche.

7 La statue a été réalisée par le sculpteur Gabriel Vital Dubray (1813-1892)[20] et la première pierre fut posée le 12 juillet 1856, au parc de la Savane à Fort-de-France, un des lieux de mémoire de la vie de la préfecture martiniquaise[21], avant d'être inaugurée le 29 août 1859. Placée sur un piédestal, servant à inciter le spectateur à « lever les yeux », elle est ornée de pilastres corinthiens et porte l'inscription : « L'an MDCCCLVIII Napoléon III régnant, les habitants de la Martinique ont élevé ce monument à l'impératrice Joséphine née dans cette colonie[22] ». Sur la façade antérieure, un bas-relief de bronze reproduit le célèbre tableau *Le Sacre de Napoléon* (1805/1807) de Jacques-Louis David.

8 En 1974, Aimé Césaire, dans sa fonction de maire de Fort-de-France (1945-2001), l'a fait déplacer du cœur de la ville vers la périphérie de la Savane. Cet événement a été repris dans la culture populaire favorablement et le souhait d'une destruction future a déjà été suggérée : en 1976, dans sa chanson *Yo déplacé Joséphine*, le chansonnier martiniquais Guy Méthalie qualifie Joséphine de « putain », raison pour laquelle elle a été transférée « sous les mahoganys pour les chauffeurs de taxis ». En 1978, l'indépendantiste militant et chansonnier Djo Dézormo devient encore plus clair dans ses revendications en chantant : « Esklavagis', bétjé rasis, nou pa bizwen non'w an lè la Savann' an. Mé nou sav byen an jou kay rivé nou kay jété-w dan loséan ! […] É nou ka di pou nonm ou pasé ou pa an bon fanm touboneman ! » (« Esclavagiste, békée raciste, ton nom n'a pas à se trouver sur la Savane. Nous savons bien qu'un jour viendra nous te jetterons dans l'océan ! […] Et nous pouvons dire que pour tous les hommes que tu as eus dans ton lit, tu n'es pas du tout une bonne femme. ») Lors de sa sortie en 1978, le titre n'est pas plébiscité, il est même censuré comme d'autres chansons de l'artiste[23]. Le problème n'est évidemment pas seulement le ton agressif, mais aussi misogyne.

9 Quelques années s'écoulent jusqu'à la décapitation mentionnée plus tôt, dont Édouard Glissant s'est fait l'écho littéraire. En septembre 1991, la statue a été nuitamment décapitée et recouverte de sang de

porc par des membres de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC)[24] luttant pour l'indépendance de la Martinique. Au dos du socle, sur la plaque commémorative, figure un drapeau indépendantiste martiniquais peint à même le texte : le nom « Joséphine » est ciselé et le mot « colonie » est peint à la bombe en rouge, avec un point d'interrogation. Sur la face avant, le drapeau indépendantiste martiniquais a été peint à la bombe sur la plaque de bronze oxydé représentant le couronnement de Joséphine. On assiste ici à une mise en abyme : les têtes en haut-relief, dont celle de Joséphine agenouillée au centre, ont été coupées. Cette performance décoloniale a recours à une pratique connue de la Révolution française : la décapitation peut être interprétée comme une reconstitution de l'acte punitif le plus visible de la France révolutionnaire, la mort par guillotine[25]. Elle peut être considérée comme un mimétisme (« mimicry »), c'est-à-dire une stratégie ambivalente par laquelle les peuples subalternes expriment simultanément leur soumission aux plus puissants et subvertissent ce pouvoir en faisant passer le mimétisme pour de la moquerie, comme l'a théorisé Homi Bhabha[26].

10 Bien que Césaire ait demandé au directeur du musée de Malmaison d'envoyer une copie de la statue, en plus d'un moulage en plâtre de la tête, réalisés et envoyés en Martinique pour commencer les travaux de restauration[27], la statue décapitée n'a jamais été restaurée. Cette décision de Césaire qui, pendant la durée de son mandat, a milité pour un changement de noms des rues en l'honneur de révolutionnaires français et francophones du XIXe siècle, devenant ainsi « des odes aux révolutions et émancipations de la diaspora africaine[28] » est remarquable, surtout dans le contexte où « la statue décapitée de Joséphine avait souvent été présentée comme une manière pédagogique et très positive de traiter les symboles coloniaux[29]. » L'auteur de *Cahier d'un retour au pays natal* (1947) s'est déjà consacré à la statue dans son poème dans lequel on trouve des références à l'équilibre inégal du pouvoir la statue y étant décrite comme « rêvant très-haut au-dessus de la négraille[30]. » À la fin du poème, « la négraille », en se révoltant, se réapproprie une position perdue : « Et elle est debout la négraille/la négraille assise/inattendument debout/[…] debout et libre[31] ». Dans le contexte où la pensée postcoloniale de Césaire a été qualifiée de pensée de la réparation[32], le

partisan du « cannibalisme littéraire [33] » semble avoir posé au moins les bases pour les processus de réparation suivants.

11 Une dernière étape dans ce cycle de réparation [34] interviendra en mai 2020 dans le cadre d'une vague de destructions de statues liées à la colonisation et l'esclavage à Fort-de-France. D'un côté, on explique cette vague par l'assassinat de George Floyd, 25 mai 2020, les attaques contre les statues suivantes et la médiatisation internationale, qui a donc rencontré une audience transnationale [35]. De l'autre, ces destructions ne peuvent pas être comprises comme « une version locale de la "vague Black Lives Matter" mondiale. […] Elles renvoient plutôt à une série de problèmes spécifiques au contexte post-départemental de la Martinique [36] », c'est-à-dire à la commémoration de l'abolition de l'esclavage le 22 mai 1848 [37]. Mais aussi à la dénonciation de l'emploi du chlordécone – un puissant insecticide utilisé pour éradiquer le charançon du bananier, autorisé par le gouvernement français, mais qui a pollué les sols et les nappes phréatiques [38]. Un message fut publié par des activistes sur les réseaux sociaux en mai 2020, appelant au déboulonnage des statues – parmi lesquelles celles de Victor Schœlcher, protagoniste important de l'abolition de l'esclavage, mais dont le rôle tend à être relativisé [39], et de Pierre Belain d'Esnambuc [40], navigateur qui prit possession de la Martinique en 1635 au nom de Louis XIII, – si elles n'étaient pas retirées de l'espace public par l'administration. Plusieurs membres du collectif anticolonial « Rouge-Vert-Noir » (RVN), d'après les couleurs du drapeau indépendantiste, ont mis en demeure le maire de Fort-de-France, Didier Laguerre, de déboulonner la statue de Joséphine. Ayant refusé de répondre à la violence de cette injonction, l'action fut conduite par quelques dizaines de militant·es du RVN le 26 juillet [41] à l'aide de cordes et de masses. La statue a été précipitée à terre, les débris enveloppés dans des palmes et incendiés, ses piédestaux tagués d'inscriptions à la peinture rouge et finalement éventrée à la masse [42]. La chute de la statue a été suivie de cris de joie et d'applaudissements. De nombreuses séquences filmées de cette scène ont été réalisées et partagées sur les réseaux sociaux de sorte que cette séquence est entrée dans la mémoire culturelle. Comment cet activisme peut-il être théorisé et analysé comme pratique décoloniale et comme réparation ?

Décolonisation de l'espace public comme réparation ?

12 À partir de la destruction consciente des œuvres d'art, Bruno Latour développe le concept d'iconoclasme et en formule les objectifs suivants :

> *The principle behind this admittedly rough classification is to look at: the inner goals of the icon smashers, the roles they give to the destroyed images, the effects this destruction has on those who cherished those images, how this reaction is interpreted by the iconoclasts, and, finally, the effects of destruction on the destroyer's own feelings* [43].

13 Même si Latour n'aborde pas directement le terme de réparation, le principe de celle-ci–devient clair si l'on tient compte des motifs et sentiments après la destruction par les « *icon smashers* », c'est-à-dire des membres de l'ARC et du RVN, dont l'objectif commun est l'indépendance de la Martinique et donc sa décolonisation. Les valeurs représentées par la statue de Joséphine, telles que le colonialisme, l'esclavagisme, la suprématie blanche, l'universalisme et le nationalisme français [44], la ségrégation raciale et le racisme, sont en contradiction avec cette volonté d'indépendance pour la Martinique décrite par Glissant comme « une vieille terre d'esclavage, de colonisation et de néocolonisation [45]. » Après l'abolition de l'esclavage de 1848, l'île a reçu en 1946 le statut de département d'outre-mer, donc le processus de décolonisation n'a pas abouti à l'indépendance, mais à l'assimilation à la France [46] et « les inégalités ethno-raciales héritées de l'histoire coloniale et esclavagiste n'ont pas été entièrement gommées [47]. » Jean-Pierre Sainton parle même dans son étude d'une décolonisation « improbable », empruntant le détour paradoxal d'une intégration politique des vieilles colonies antillaises à leur métropole, à l'heure du mouvement mondial d'accession à la responsabilité [48]. Selon cette lecture, l'esclavage a lui aussi été déclaré publiquement comme un crime bien trop tard, comme le montre l'adoption de la loi Taubira en 2001. Pour Glissant, il n'y a qu'une seule arme contre l'esclavage : « [L]'affirmation sans exception de l'égalité entre tous les hommes [49]. »

14 Dans ce contexte historique et politique, la destruction procédurale de la statue est plus qu'un acte politique exprimant le sentiment d'oppression des insulaires et dénonçant ce déséquilibre de pouvoir entre la France et son DOM : sa décapitation a déjà été décrite comme vengeance[50] en tant que mesure de décolonisation. Les destructions de la statue de Joséphine, à l'instar des autres statues, ont été interprétées comme dénonciation d'une représentation hégémonique de la mémoire française coloniale et esclavagiste par des monuments et des noms de rues, d'une part, et l'exigence de réparations et de justice pour les Martiniquais·es descendant·es d'esclaves, d'autre part[51]. C'est-à-dire que :

> les torts commis touchaient des individus aujourd'hui en vie et où les réparations sont payées à ces personnes, à des cas où les individus victimes d'injustices sont morts depuis longtemps et où les réparations bénéficient à des gens qui entretiennent de vagues liens de parenté avec eux[52].

15 Ainsi, la pensée de la réparation est selon Rodolphe Solbiac, lui-même membre du *Comité national pour les réparations de Martinique*, une pensée de la décolonisation et du postcolonial, « en ce qu'elle propose la révision des termes de la relation initiée à l'époque moderne entre les peuples amérindiens, européens et africains et la concrétisation philosophique, sociale et économique de cette pensée dans des actions politiques, symboliques et économiques[53]. » En considérant la réparation dans un contexte postcolonial, Achille Mbembe lui attribue l'objectif d'une justice universelle :

> Pour construire ce monde qui nous est commun, il faudra restituer à ceux et celles qui ont subi un processus d'abstraction et de chosification dans l'histoire la part d'humanité qui leur a été volée. Dans cette perspective, le concept de réparation, en plus d'être une catégorie économique, renvoie au processus de réassemblage des parts qui ont été amputées, la réparation des liens qui ont été brisés, la relance du jeu de réciprocité sans lequel il ne saurait y avoir de montée en humanité. Restitution et réparation sont donc au cœur de la possibilité même de la construction d'une conscience commune du monde, c'est-à-dire de l'accomplissement d'une justice universelle. Les deux concepts de restitution et de réparation reposent sur l'idée selon laquelle il y a une part d'humanité

> intrinsèque dont est dépositaire chaque personne humaine. […] L'éthique de la restitution et de la réparation implique par conséquent la reconnaissance de ce que l'on pourrait appeler la part d'autrui, qui n'est pas la mienne, et dont je suis pourtant le garant, que je le veuille ou non [54].

16 Les attentes qui sont liées à la destruction de la statue ne sont pas d'ordre économique, mais font appel – comme le montre clairement Mbembe – à un sens éthique humain universaliste de justice. Quand Latour mentionne les sentiments des « iconoclasts », ceux-ci peuvent être regardés symboliquement comme des « blessés » ayant besoin d'une guérison, soit une réparation qui met en lumière l'étendue de la blessure, soit une « conscience de la blessure [55] » d'après Kader Attia encore ouverte :

> […] de l'esclavage à la colonisation, de la dépossession à l'humiliation, qui perdurent aujourd'hui à travers toute forme d'expression à la fois névrotique, juridique, économique, politique des êtres qui dominent, qui ont le pouvoir sur ceux qui subissent le pouvoir [56].

17 Lors du débat qui a éclaté sur la question de savoir s'il fallait ou non détruire les statues, Françoise Vergès s'est prononcée en faveur du déboulonnement des statues comme mesure pour libérer l'espace public, qui représente, à travers lesdites statues, un système de valeurs non démocratiques et non égalitaires obsolètes :

> « Déboulonner/Démanteler les statues » d'hommes blancs est juste car ils ont conçu, conceptualisé, encouragé, organisé, la traite, l'esclavage et la colonisation, et dès lors, justifié la déportation d'Africain·e·s, leur mise en esclavage et leur statut « d'objet », autorisé l'exploitation, la torture, et la mort des corps et des ressources, fait du ventre des femmes noires un capital, interdit qu'iels fassent famille, imposé le Code Noir, le Code de l'indigénat, le vol, le pillage, détruit des villes, des universités, des temples, au nom d'une civilisation « supérieure ». L'espace public doit être libéré de leur présence. [57]

18 Pour Vergès, les statues ne sont pas des représentantes de l'histoire, mais résultent plutôt : « de choix politiques qui témoignent de ce que les pouvoirs valorisent et de la mémoire qu'ils veulent mettre

en scène [58] ». L'action de décolonisation basée sur un contre-discours est motivée par la conviction qu'« un autre espace public est possible [59]. » Selon Vergès, « une plaque ne suffira pas à exorciser l'odeur du massacre […] Pour libérer l'espace de l'aura négative que ces statues et monuments projettent, nous les *défétichisons*, accomplissant un exercice de réparation et d'exorcisme [60] ». Dans le prolongement de la destruction, elle propose d'autres mesures décoloniales, toujours dans cette idée de réparation, comme le changement des noms de rues, la décolonisation des musées, des nouveaux *curricula* et *syllabi* dans les écoles d'art et les universités ou un enseignement qui questionne l'eurocentrisme. Déboulonner les statues touche à des questions de justice mémorielle et signifie finalement aussi de « réfléchir à la mémoire culturelle que nous voulons construire dans l'espace public [61] ». Le but de la réparation semble finalement être la possibilité d'un vivre ensemble où tout le monde se sent traité à part égale. Selon Souleymane Bachir Diagne, la réparation devient donc un acte qui rend possible un vivre-ensemble dans l'avenir [62].

19 En l'absence de mesures de décolonisation souhaitées par le gouvernement, les activistes mettent la main à la pâte et se font ainsi une sorte d'auto-justice ou autoréparation en attendant des mesures complémentaires de réparation, même si celle-ci reste évidemment symbolique faisant référence aux mesures non matérielles.

« *Just address the irreparable* » : Les limites de la réparation symbolique

20 Si on considère la destruction des statues comme une mesure de réparation, il va de soi qu'on parle plutôt d'une réparation symbolique étant un aspect important des processus de justice transitionnelle et de réconciliation. Elle remplace les réparations matérielles en prenant en compte les dimensions émotionnelles, psychologiques et sociales du préjudice et en contribuant aux objectifs plus larges de vérité, de justice et de guérison de la société. Évidemment, ce désir de réparation se heurte à des limites comme Souleymane Bachir Diagne l'a souligné en appelant à traiter l'irréparable :

> *We are talking here about the most radical loss possible* […], *which is the loss of humanity itself.* […] *It must be said that such a loss, the very loss of humanity, is by definition irreparable.* […] *So, the concept of reparation – and this is the paradoxical nature of it – is about the irreparable; is about what is, in essence, beyond repair*[63].

21 Si l'on suit Diagne, la réparation qui vise la perte de vies humaines est toujours consciente de l'irréparable. Patrick Boucheron a exprimé cette irréparabilité d'une manière similaire : réparer « ce n'est pas annuler la blessure, mais la regarder pour ce qu'elle est et affronter l'entaille[64]. » Il ne s'agit donc pas de rétablir[65] ou d'annuler quelque chose, mais de prendre conscience de l'irréparable, afin de pouvoir opérer à un autre niveau dans le but d'éviter des blessures ou des dommages de ce type. Cette irréparabilité ne semble pas seulement constituer *une* limite décisive de la réparation, mais *la* limite tout court. Dans ce contexte, la réparation devient un processus orienté vers l'avenir et ne s'attarde pas sur le passé. En définissant la réparation comme l'acte de restaurer, de rendre ce qui a été pris injustement, ou bien comme l'acte de remettre la victime dans l'état où elle se trouverait si elle n'avait pas subi les injustices commises à son égard, le philosophe et romancier Kwame Appiah se prononce en faveur d'une orientation vers l'avenir :

> Enfin, il me semble malgré tout que l'argument le plus important contre les réparations est précisément le fait qu'elles sont enracinées dans le passé. Si nous voulons construire ensemble un avenir national et mondial, c'est bien la forme de cet avenir qui doit nous guider. Il nous faut, plus que tout, garder un œil sur notre direction : les débats sur les réparations risquent de nous faire oublier les avenirs possibles en nous tournant vers les passés conflictuels[66].

22 En effet, les dommages causés par les processus coloniaux et l'esclavage ne peuvent pas être réparés par un déboulonnage de statue, mais celui-ci peut contribuer à de nouvelles visions d'une société orientées vers l'avenir : premièrement, participer à un travail de mémoire contre l'oubli de la colonisation, notamment par les dimensions de garanties de non-répétition et de commémorations et hommages aux victimes[67] et, deuxièmement, favoriser une prise de conscience des problèmes liés à la colonisation, comme le racisme et

l'inégalité de pouvoir, qui subsistent jusqu'à présent comme phénomènes structurels. Même s'il reste à savoir si la dé-commémoration transforme notre vivre ensemble [68], elle mobilise au moins l'attention de la société : l'irritation évoquée par la destruction semble être nécessaire pour se libérer de l'héritage colonial. Les statues façonnent l'espace public, il va de soi que ce façonnage n'est pas éternel, mais doit être actualisé en rompant avec une vision du monde périmée, un certain canon, et en adaptant à un discours social contemporain qui reflète les besoins d'une société diverse. Ainsi, les statues détruites pourraient être considérées comme l'indice d'une société consciente de la démocratie.

23 La destruction de la statue n'est cependant que la première pierre pouvant déclencher d'autres mesures de réparation, qui devraient toutefois être mises en œuvre par d'autres instances, comme par exemple le gouvernement français. Si Emmanuel Macron s'était prononcé contre la destruction des statues lors du débat [69], il faudrait réfléchir à des mesures alternatives de réparation qui peuvent entraîner un changement du discours social. Concrètement, cela pourrait signifier un remplacement des statues par de nouvelles comme le demandait Vergès [70] et/ou l'adjonction de plaques explicatives sur les statues incriminées ou le transfert des anciennes au musée :

> L'espace muséographique paraît donc pouvoir être un lieu garantissant la conservation, l'exposition et la médiation de ce patrimoine dissonant, néanmoins destiné à être préservé, explicité et valorisé. En combinant ces différents volets d'une intervention portant sur les statues contestées, sur leur site originel et sur leur muséification, il semble que les guerres de mémoires se cristallisant sur les monuments publics puissent ainsi entrer dans un processus de négociation et aboutir à une solution pacifiée [71].

24 Évidemment les statues ne sont pas nécessairement à l'abri des destructions, même dans les musées, comme le montrent régulièrement des incidents activistes. Mais ce qui semble plus important dans le contexte de la réparation comme pratique culturelle, c'est le processus, le travail sur la statue, et puis la statue transformée en tant que lieu de négociation de débats culturels, sociaux et politiques. En laissant Joséphine décapitée, Aimé Césaire, comme représentant

politique, a aussi donné un signal politique. Dans ce contexte, la question se pose bien sûr de savoir si une statue décapitée n'a pas plus d'efficacité qu'une statue complètement détruite et donc plus visible du public, même si la destruction est documentée et archivée par les médias.

25 Les événements liés à la statue de Joséphine illustrent son évolution, d'un monument de commémoration à celui de dé-commémoration, devenu paradoxalement un objet de vandalisme en faveur d'une réparation. C'est par cette violation symbolique de la statue en étapes, ses cicatrices et sa destruction finale que l'injustice vécue par les destruct·rices trouve une expression, que l'inégalité invisible vécue, grâce à la diffusion rapide par les médias, est rendue visible même pour le monde entier. La destruction de la statue ne signifie pas qu'un lieu de mémoire disparaît, mais qu'il prend une nouvelle signification : la statue décapitée détourne les valeurs de l'ancienne en son contraire et entre (même en étant totalement détruite) dans la mémoire culturelle (martiniquaise) comme expérience de réparation et de décolonisation.

Figure 1

Le socle vide de la statue sur la place de la Savane à Fort-de-France en novembre 2022. Photo : Martina KOPF.

BIBLIOGRAPHIE

Appiah Kwame Anthony, « Comprendre les réparations », *Cahiers d'études africaines*, 173-174, 2004. DOI: https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.4518 [consulté le 17 décembre 2024].

Alix Florian, « L'essai postcolonial martiniquais : positionnements et évolutions », dans *Postures postcoloniales. Domaines africains et antillais*, Anthony Mangeon (dir.), Paris, Karthala, 2012.

Attia Kader, « La réparation c'est la conscience de la blessure », dans *Décolonisons les Arts* ! Leïla Cukierman, Gerty Dambury et Françoise Vergès (dir.), Paris, L'Arche, 2018.

Diagne Souleymane Bachir, « What is Reparation? Rhinozeros asks… Souleymane Bachir Diagne », *Rhinozeros*, 2020. URL: https://www.rhinozeros-projekt.de/zeitschrift/das-projekt [consulté le 17 décembre 2024].

Baquey Cécile, « Françoise Vergès : “Il faut enlever les statues d’esclavagistes de l’espace public” », *Franceinfo*, 19 juin 2020. URL: https://la1ere.francetvinfo.fr/francoise-verges-il-faut-enlever-statues-esclavagistes-espace-public-844668.html [consulté le 17 décembre 2024].

Barnes Natasha, *Cultural Conundrums: Gender, Race, Nation, and the Making of Caribbean Cultural Politics*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2006.

Berthelier Anthony, « “La République ne déboulonne pas de statues”, disait Macron, mais c’est plus compliqué », *Huffpost*, 13 février 2021. URL: https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/la-republique-ne-deboulonne-pas-de-statues-disait-macron-mais-c-est-plus-complique_176752.html [consulté le 17 décembre 2024].

Bhabha Homi, « Of Mimicry and Man: The Ambivalence of Colonial Discourse », *Discipleship: A Special Issue on Psychoanalysis*, 28, 1984. DOI: https://doi.org/10.2307/778467 [consulté le 17 décembre 2024].

Branda Pierre, *Joséphine. Le paradoxe du cygne*, Paris, Perrin, 2020.

Branda Pierre et Thierry Lentz, *Napoléon, l’esclavage et les colonies*, Paris, Fayard, 2006.

Brown Laurence, « The Three Faces of Post-Emancipation Migration in Martinique, 1848-1865 », *Journal of Caribbean History*, 36 (2), 2002.

Brown Laurence, « Créole Bonapartism and Post-Emancipation Society: Martinique’s Monument to the Empress Joséphine », *Outre-mers*, 350-351, 2006.

Burton Richard, « Trois statues : le Conquistador, l’Impératrice et le Libérateur. Pour une sémiotique de l’histoire coloniale de la Martinique », *Carbet*, 11, 1991.

Casali Dimitri, *Ces statues que l’on abat ! Napoléon, Churchill, Joséphine, Colbert, Lincoln, Voltaire…*, Paris, Plon, 2023.

Célestine Audrey, Valérie-Ann Edmond-Mariette et Zaka Toto, « De la décapitation à la destruction : les “dechoukaj” de statues en Martinique », dans *Dé-commémoration. Quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg (dir.), Paris, Fayard, 2023.

Césaire Aimé, *Cahier d’un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1956.

Elisabeth Léo, « L’Abolition de l’esclavage à la Martinique », *Annales des Antilles*, 5, 1983.

Gensburger Sarah et Jenny Wüstenberg, « Introduction. Les multiples figures de la dé-commémoration », dans *Dé-commémoration. Quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg (dir.), Paris, Fayard, 2023.

Gildea Robert, *The Past in French History*, New Haven, Yale University Press, 1994.

Glissant Édouard, *Le Discours antillais*, Paris, Seuil, 1981.

Glissant Édouard, *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 1993.

Glissant Édouard, *Mémoires des esclavages. La Fondation d’un centre*

national pour la mémoire des esclavages et de leurs abolitions, Paris, Gallimard, 2007.

Glissant Édouard et Patrick Chamoiseau, « De loin… Lettre ouverte au ministre de l'Intérieur de la République française, à l'occasion de sa visite en Martinique », dans *Manifestes*, Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau (dir.), Paris, La Découverte, 2021.

Hearn Lafcadio, *Two Years in the French West Indies*, New York, Harper, 1890.

Heuzebroc Juliette, « Chlordécone : l'empoisonnement des Antilles françaises », *National Geographic*, 3 août 2018. URL: https://www.nationalgeographic.fr/environnement/chlordecone-lempoisonnement-des-antilles-francaises [consulté le 17 décembre 2024].

Lalouette Jacqueline, *Les Statues de la discorde*, Paris, Passés/composés, 2021.

Latour Bruno, « What is Iconoclash? or Is there a world beyond the image wars? », dans *Iconoclash. Beyond the Image-Wars in Science, Religion and Art*, Peter Weibel and Bruno Latour (dir.), Cambridge, MIT Press, 2002.

Mary Sylvain, *Décoloniser les Antilles ? Une histoire de l'État post-colonial (1946-1982)*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2021.

Mbembe Achille, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2015.

Sago Kylie, « Beyond the headless Empress: Gabriel Vital Dubray's statues of Josephine, Edouard Glissant's *Tout-monde*, and contested monuments of French empire », *Nineteenth-Century Contexts*, 41 (5), 2019, p. 502. DOI: https://doi.org/10.1080/08905495.2019.1674579 [consulté le 17 décembre 2024].

Séré Ludovic, « Statues de Schœlcher détruites : en Martinique, la mémoire de l'esclavage encore vive », *La Croix*, 25 mai 2020. URL : https://www.la-croix.com/France/Statues-Schoelcher-detruites-Martinique-memoire-lesclavage-encore-vive-2020-05-25-1201095822 [consulté le 17 décembre 2024].

Solbiac Rodolphe, « L'artiste, le savant et le politique dans la Caraïbe anglophone diasporique : de l'écriture réparatrice à l'action pour une transformation sociale réparatrice », dans *Penser et repenser le postcolonial dans le monde Atlantique*, Rodolphe Solbiac (dir.), Paris, L'Harmattan, 2018.

Solbiac Rodolphe, *La Destruction des statues de Victor Schœlcher en Martinique. L'exigence des réparations et d'une nouvelle politique des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2020.

Verdol Philippe, *Le Chlordécone aux Antilles françaises. Politique publique de gestion de la crise. Pour une décolonisation et une co-construction*, Paris, L'Harmattan, 2020.

Vergès Françoise, « Déboulonner une statue, quoi de plus légitime ? », *Révolution permanente*, 28 juin 2020. URL: https://www.revolutionpermanente.fr/Deboulonner-une-statue-quoi-de-plus-legitime [consulté le 17 décembre 2024].

Vergès Françoise et Seumboy Vrainom, *De la Violence coloniale dans l'espace public*, Paris, Shed Publishing, 2021.

[S.A.], « La statue de Joséphine vandalisée au musée de la Pagerie »,

tps://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/faitsdivers/la-statue-de-josephine-vandalisee-au-musee-de-la-pagerie-241827.php [consulté le 17 décembre 2024].

[S.A.], « Didier Laguerre dit non à l'ultimatum sur les statues », *France-Antilles*, 24 juillet 2020. URL: https://www.martinique.franceantilles.fr/regions/centre/didier-laguerre-dit-non-a-lultimatum-sur-les-statues-203042.php [consulté le 17 décembre 2024].

[S.A.], « Josephine de Beauharnais », *Fondation pour la mémoire de l'esclavage*. URL: https://memoire-esclavage.org/biographies/josephine-de-beauharnais [consulté le 17 décembre 2024].

NOTES

1 Édouard Glissant, *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 1993, p. 17-18.

2 Édouard Glissant, *Le Discours antillais*, Paris, Seuil, 1981, p. 130-134.

3 Françoise Vergès, « Déboulonner une statue, quoi de plus légitime ? », *Révolution permanente*, 28 juin 2020. URL: https://www.revolutionpermanente.fr/Deboulonner-une-statue-quoi-de-plus-legitime [consulté le 3 mars 2024]

4 Entre le 30 mai et le 23 octobre 2020, plus de cent statues de personnalités ont été déboulonnées, contestées par des manifestants ou retirées par les pouvoirs publics. Jacqueline Lalouette, *Les Statues de la discorde*, Paris, Passés/composés, 2021, p. 14.

5 Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg, « Introduction. Les multiples figures de la dé-commémoration », dans *Dé-commémoration. Quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, Sarah Gensburger, Jenny Wüstenberg (dir.), Paris, Fayard, 2023, p. 7.

6 *Ibid.*, p. 9.

7 *Ibid.*, p. 9

8 *Ibid.*, p. 17.

9 *Ibid.*, p. 8.

10 Bertrand Tillier, *La disgrâce des statues. Essai sur les conflits de mémoire, de la Révolution à Black Lives Matter*, Paris, Payot, 2022, p. 133-134. Alors que certains historien·nes s'efforcent d'adopter une attitude objective, d'autres prennent directement position : « Affirmer que des statues ont été érigées à la gloire de l'esclavage et de la colonisation est le fait de militants voulant, à toutes fins, faire de la France un État négrophobe régi par un "racisme

systémique" sous l'empire d'une "pensée blanche", voire d'"une férocité blanche", un pays déterminé à ignorer son passé négrier et colonisateur », Jacqueline Lalouette, *op. cit.*, p. 177-178. Voir aussi la vulgarisation scientifique par Dimitri Casali, *Ces statues que l'on abat ! Napoléon, Churchill, Joséphine, Colbert, Lincoln, Voltaire…*, Paris, Plon, 2023.

11 Lafcadio Hearn, *Two Years in the French West Indies*, New York, Harper, 1890, p. 66.

12 « Pour cette femme du XVIIIe siècle, au fond rien de plus normal que ce rétablissement, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir quelques élans de cœur, classiques toutefois chez les colons, en autorisant l'affranchissement de plusieurs esclaves. Elle ne fut en revanche militante ni du rétablissement de l'esclavage ni de son abolition. Tel fut son "crime" », Pierre Branda, *Joséphine. Le paradoxe du cygne*, Paris, Perrin, 2020, p. 276. Ailleurs, Branda parle même d'une « légende ». Pierre Branda et Thierry Lentz, *Napoléon, l'esclavage et les colonies*, Paris, Fayard, 2006, p. 55.

13 Laurence Brown, « Créole Bonapartism and Post-Emancipation Society: Martinique's Monument to the Empress Joséphine », *Outre-mers*, 350-351, 2006, p. 40-41.

14 Le monument est élevé au centre du jardin de la Savane à Fort-de-France (https://fr.wikipedia.org/wiki/Fort-de-France), que la légende dit être l'endroit précis où un boulet de canon tomba aux pieds de Joséphine en 1790.

15 Laurence Brown,« Créole Bonapartism and Post-Emancipation Society: Martinique's Monument to the Empress Joséphine », *op. cit.*, p. 39.

16 [S.A.], « Josephine de Beauharnais », *Fondation pour la mémoire de l'esclavage*. URL: https://memoire-esclavage.org/biographies/josephine-de-beauharnais [consulté le 17 décembre 2024].

17 Léo Elisabeth, « L'Abolition de l'esclavage à la Martinique », *Annales des Antilles*, 5, 1983, p. 33-97 ; Laurence Brown, « The Three Faces of Post-Emancipation Migration in Martinique, 1848-1865 », *Journal of Caribbean History*, 36 (2), 2002, p. 312-315.

18 Richard Burton, « Trois statues : le Conquistador, l'Impératrice et le Libérateur. Pour une sémiotique de l'histoire coloniale de la Martinique », *Carbet*, 11, 1991, p. 149.

19 Robert Gildea, *The Past in French History*, New Haven, Yale University Press, 1994, p. 95-96.

20 Vital Dubray a réalisé deux autres statues de Joséphine. L'une se trouve maintenant à Versailles, l'autre à La Malmaison. Kylie Sago, « Beyond the headless Empress: Gabriel Vital Dubray's statues of Josephine, Edouard Glissant's *Tout-monde*, and contested monuments of French empire », *Nineteenth-Century Contexts*, 41 (5), 2019, p. 502. DOI: https://doi.org/10.1080/08905495.2019.1674579 [consulté le 17 décembre 2024].

21 Il s'agit de l'ancien champ de manœuvre militaire. L'importance du positionnement des statues est illustrée par l'une des autres statues de Joséphine conçues par Vital Dubray. Un vote a déterminé que la statue devait être placée face à l'Arc de Triomphe en l'honneur de l'ex-mari impérial de Joséphine, plutôt que vers la Seine. *Ibid.*, p. 506.

22 [S.A.], « Josephine de Beauharnais », op.cit.

23 Valérie-Ann Edmond-Mariette et Adélaïde Marine-Gougeon, « Statue de Joséphine de Beauharnais, Fort-de-France », *Gravées dans le marbre. Statues et Mémoires de l'Empire en France et aux Royaume-Uni*. URL : https://castinstone.exeter.ac.uk/database/s/fr/page/etude-de-cas-statue-de-josephine-de-beauharnais-fort-de-france [consulté le 17 décembre 2024].

24 L'ARC était une faction armée nationaliste luttant pour l'indépendance de la Martinique et qui a commis de nombreux attentats à la bombe. Elle n'a pas réussi à créer une nouvelle nation indépendante et la plupart de ses membres ont été arrêtés et emprisonnés. La décapitation de la statue peut être considérée comme leur dernier acte symbolique. Audrey Célestine, Valérie-Ann Edmond-Mariette et Zaka Toto, « De la décapitation à la destruction : les "dechoukaj" de statues en Martinique », dans *Décommémoration. Quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg (dir.), Paris, Fayard, 2023, p. 243.

25 Natasha Barnes, *Cultural Conundrums: Gender, Race, Nation, and the Making of Caribbean Cultural Politics*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2006, p. 1.

26 Homi Bhabha, « Of Mimicry and Man: The Ambivalence of Colonial Discourse », *Discipleship: A Special Issue on Psychoanalysis*, 28, 1984, p. 125-133. DOI: https://doi.org/10.2307/778467 [consulté le 17 décembre 2024].

27 Kylie Sago, *op. cit.*, p. 512-513.

28 Audrey Célestine, Valérie-Ann Edmond-Mariette et Zaka Toto, op.cit., p. 243.

29 *Ibid.*, p. 248.

30 Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1956, p. 28-29.

31 *Ibid.*, p. 90-91.

32 Rodolphe Solbiac, *La destruction des statues de Victor Schœlcher en Martinique. L'exigence des réparations et d'une nouvelle politique des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2020, p. 91.

33 Dès les années 1940, l'épouse de Césaire, Suzanne Roussi Césaire, exigeait, au lieu d'une assimilation volontaire, un renouveau culturel révolutionnaire au moyen du cannibalisme. Elle y défend aussi l'émergence aux Antilles d'une « poésie cannibale » et surréaliste, en rupture avec la tradition doudouiste des écrits coloniaux.

34 Des incidents sont survenus régulièrement et il n'est pas possible d'en parler en détail ici. Aussi un buste blanc de Joséphine exposé sur le site du musée de la Pagerie a été retrouvé décapité et aspergé de peinture noire le matin du 15 février 2018. [S.A.], « La statue de Joséphine vandalisée au musée de la Pagerie », *France-Antilles*, 19 février 2018. URL : https://www.martiniquefranceantilles.fr/actualite/faitsdivers/la-statue-de-josephine-vandalisee-au-musee-de-la-pagerie-241827.php [consulté le 17 décembre 2024].

35 Bertrand Tillier, op.cit.

36 Audrey Célestine, Valérie-Ann Edmond-Mariette et Zaka Toto, op.cit., p. 241.

37 Le 4 février 1848 est prise la décision d'abolir l'esclavage, mais le décret officiel n'est signé que le 27 avril. Ce dernier prévoit une application de la nouvelle loi à partir du 10 juin. Mais, en Martinique, les esclaves se soulèvent le 22 mai 1848, accélérant ainsi le processus. L'anniversaire de la rébellion des esclaves, le 22 mai, a été interprété elle-même comme un acte de réinscription postcoloniale, qui remet en question la proclamation officielle d'abolition du 31 mars 1848 rédigée par la France et fait des esclaves les héritiers légitimes de leur propre destin historique. Cf. Natasha Barnes, op.cit., p. 1-2.

38 Bertrand Tillier, op.cit., p. 131. Pourtant son homologation avait déjà été rejetée dans les années 1960 en raison du danger que le produit représentait pour les animaux. Le produit a été déclaré comme cancérogène par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1979, mais le gouvernement français n'a pas immédiatement suivi les recommandations internationales.

Même interdit, l'exploitation du pesticide s'est poursuivi grâce aux différentes dérogations accordées par le ministère de l'Agriculture. Juliette Heuzebroc, « Chlordécone : l'empoisonnement des Antilles françaises », *National Geographic*, 3 août 2018. URL: https://www.nationalgeographic.fr/environnement/chlordecone-lempoisonnement-des-antilles-francaises [consulté le 17 décembre 2024]. Voir aussi : Philippe Verdol, *Le chlordécone aux Antilles françaises : Politique publique de gestion de la crise. Pour une décolonisation et une coconstruction*, Paris, L'Harmattan, 2020.

39 Schœlcher a décrété l'abolition de l'esclavage officiellement, mais il faut aussi être conscient de l'existence d'une multitude de révoltes d'esclaves tout au long de la période esclavagiste et plus particulièrement au XIXe siècle, qui exercent une pression sur la société esclavagiste française. Ludovic Séré, « Statues de Schœlcher détruites : en Martinique, la mémoire de l'esclavage encore vive », *La Croix*, 25 mai 2020. URL: https://www.la-croix.com/France/Statues-Schoelcher-detruites-Martinique-memoire-lesclavage-encore-vive-2020-05-25-1201095822 [consulté le 17 décembre 2024].

40 Sa statue, installée depuis 1935, faisait régulièrement l'objet de tags en créole, tel : « Nou pa lé Djol misié kay nou » (« Nous ne voulons pas voir la gueule de ce type chez nous »).

41 [S.A.], « Didier Laguerre dit non à l'ultimatum sur les statues », *France-Antilles*, 24 juillet 2020. URL: https://www.martinique.franceantilles.fr/regions/centre/didier-laguerre-dit-non-a-lultimatum-sur-les-statues-203042.php [consulté le 17 décembre 2024].

42 Bertrand Tillier, op.cit., p. 132.

43 Bruno Latour, « What is Iconoclash? or Is there a world beyond the image wars? », dans *Iconoclash. Beyond the Image-Wars in Science, Religion and Art*, Peter Weibel, Bruno Latour (dir.), Cambridge, MIT Press, 2002, p. 26.

44 La statue est officiellement classée au patrimoine national de la France. Sa destruction peut donc être interprétée comme le témoignage d'une défaite nationale. Audrey Célestine, Valérie-Ann Edmond-Mariette et Zaka Toto, *op. cit.*, p. 243-244.

45 Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau, « De loin… Lettre ouverte au ministre de l'Intérieur de la République française, à l'occasion de sa visite en Martinique », dans *Manifestes*, Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau (dir.), Paris, La Découverte, 2021, p. 33.

46 Florian Alix, « L'essai postcolonial martiniquais : positionnements et évolutions », dans *Postures postcoloniales. Domaines africains et antillais*, Anthony Mangeon (dir.), Paris, Karthala, 2012, p. 181.

47 Sylvain Mary, *Décoloniser les Antilles ? Une histoire de l'État post-colonial* (1946-1982), Paris, Sorbonne Université Presses, 2021, p. 367-368.

48 Jean-Pierre Sainton, *La Décolonisation improbable. Cultures politiques et conjonctures en Guadeloupe et en Martinique* (1943-1967), Paris, Jasor, 2012.

49 Édouard Glissant, *Mémoires des esclavages. La Fondation d'un centre national pour la mémoire des esclavages et de leurs abolitions*, Paris, Gallimard, 2007, p. 10.

50 Natasha Barnes, op.cit., p. 2.

51 Rodolphe Solbiac, *La destruction des statues de Victor Schœlcher en Martinique*, op.cit.

52 Kwame Anthony Appiah, « Comprendre les réparations », *Cahiers d'études africaines*, 173-174, 2004, p. 30. DOI: https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.4518 [consulté le 17 décembre 2024].

53 Rodolphe Solbiac, « L'artiste, le savant et le politique dans la Caraïbe anglophone diasporique : de l'écriture réparatrice à l'action pour une transformation sociale réparatrice », dans *Penser et repenser le postcolonial dans le monde Atlantique*, Rodolphe Solbiac (dir.), Paris, L'Harmattan, 2018, p. 77.

54 Achille Mbembe, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2015, p. 261.

55 Kader Attia, « La réparation c'est la conscience de la blessure », dans *Décolonisons les Arts !*, Leïla Cukierman, Gerty Dambury et Françoise Vergès (dir.), Paris, L'Arche, 2018, p. 11-14.

56 *Ibid.*, p. 14.

57 Françoise Vergès, « Déboulonner une statue, quoi de plus légitime ? », op.cit.

58 *Ibid.*

59 Françoise Vergès et Seumboy Vrainom, *De la violence coloniale dans l'espace public*, Paris, Shed Publishing, 2021, p. 31.

60 *Ibid.*, p. 126-127.

61 Françoise Vergès, « Déboulonner une statue, quoi de plus légitime ? », op.cit.

62 Souleymane Bachir Diagne, « Faire humanité ensemble et ensemble habiter la terre », *Présence Africaine*, 193 (1), 2016, p. 11-19. DOI: https://doi.org/10.3917/presa.193.0011 (https://doi.org/10.3917/presa.193.0011)[consulté le 17 décembre 2024]/

63 Souleymane Bachir Diagne, « What is Reparation? Rhinozeros asks… Souleymane Bachir Diagne », *Rhinozeros*, 2020. URL: https://www.rhinozeros-projekt.de/zeitschrift/das-projekt [consulté le 17 décembre 2024]. La phrase "just adress the irreparable", qui compose le titre de cette section, est reprise de ce texte.

64 Joëlle Gayot, « Entretien avec Patrick Boucheron : "On ne peut bien réparer que ce que l'on renonce à rétablir dans son état initial" », *Télérama*, 21 décembre 2020. URL: https://www.telerama.fr/debats-reportages/patrick-boucheron-historien-on-ne-peut-bien-reparer-que-ce-que-lon-renonce-a-retablir-dans-son-etat-6773845.php [consulté le 17 décembre 2024].

65 Kwame Appiah fait ici référence à la signification du mot en latin *reparare* signifiant rétablir ou remettre en bon état. Kwame Anthony Appiah, op.cit., p. 26.

66 *Ibid.*, p. 39.

67 Rodolphe Solbiac, *La destruction des statues de Victor Schœlcher en Martinique*, op.cit., p. 83.

68 Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg, op.cit., p. 8.

69 Anthony Berthelier, « "La République ne déboulonne pas de statues", disait Macron, mais c'est plus compliqué », *Huffpost*, 13 février 2021. URL: https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/la-republique-ne-deboulonne-pas-de-statues-disait-macron-mais-c-est-plus-complique_176752.html [consulté le 17 décembre 2024].

70 « Pourquoi ne pas représenter d'autres figures qui ont résisté, qui se sont battues pour la liberté, que ce soit Louis Delgrès ou la mulâtresse Solitude en Guadeloupe, Toussaint Louverture en Haïti ou Aimé Césaire en Martinique ? Pourquoi ces personnes ne sont pas représentées ? Pourquoi n'avons-nous que des militaires blancs, des figures de l'histoire coloniale conduisant à des massacres, des génocides, des expropriations, à la traite négrière et à l'esclavagisme ? » Cécile Baquey, « Françoise Vergès : "Il faut

enlever les statues d'esclavagistes de l'espace public" », *Franceinfo*, 19 juin 2020. URL: https://la1ere.francetvinfo.fr/francoise-verges-il-faut-enlever-statues-esclavagistes-espace-public-844668.html [consulté le 17 décembre 2024].

71 Bertrand Tillier, *op. cit.*, p. 236.

RÉSUMÉS

Français

Joséphine de Beauharnais (1763-1814) est un personnage fortement contesté en Martinique. L'épouse de Napoléon, née sur l'île, est étroitement associée à l'histoire des colonies françaises, et par conséquent, à celle de l'esclavage. Construite durant les années 1850 par Vital Gabriel Dubray, la statue de Joséphine, sur la place de la Savane à Fort-de-France, est passée d'un simple objet de commémoration à un objet de dé-commémoration : tagguée à de nombreuses reprises, décapitée en 1991, la statue fut finalement retirée de l'espace public en 2020 par des activistes du mouvement Rouge-Vert-Noir – couleurs d'un drapeau de nationalistes martiniquais – pour la faire tomber entièrement. La pratique presque rituelle de la destruction se révèle être une pratique de réparation qui peut être considérée, non seulement comme une forme de décolonisation de l'espace public (Vergès), la pensée de la réparation étant une pensée de la décolonisation (Solbiac), mais aussi comme un événement qui restera dans la mémoire culturelle martiniquaise. Finalement, les possibilités et les limites de cette pratique de réparation (Bachir Diagne) seront discutées.

English

Joséphine de Beauharnais (1763-1814) is a highly controversial figure in Martinique. Napoleon's wife, who was born on the island, is closely associated with the history of the French colonies, and therefore with the history of slavery. Built in the 1850s by Vital Gabriel Dubray, the statue of Josephine on the Place de la Savane in Fort-de-France has gone from being an object of commemoration to an object of de-commemoration: repeatedly tagged, decapitated in 1991, before finally being removed from public space in 2020 by activists of the Rouge-Vert-Noir movement – colours of a Martinican nationalist flag – to bring it down entirely. The almost ritualistic practice of destruction turns out to be a practice of reparation that can be seen not only as a form of decolonisation of public sphere (Vergès), the thought of reparation being a thought of decolonisation (Solbiac), but also as an event that will remain in the Martinican cultural memory. Finally, the possibilities and limits of this practice of reparation (Bachir Diagne) will be discussed.

INDEX

Mots-clés
Joséphine de Beauharnais, Martinique, statue, décolonisation, réparation

Keywords
Joséphine de Beauharnais, Martinique, statue, decolonisation, reparation

AUTEUR

Martina KOPF
Martina Kopf est actuellement enseignante-chercheuse au Département d'études germaniques de l'Université de Caen Normandie et travaille sur un projet comparatiste portant sur le thème de la « postmigration ». Elle était boursière Humboldt à l'Université de Paris Nanterre de 2021 à 2023 et a effectué des séjours de recherche au Chili, au Pérou, en Espagne et à l'Université de Harvard aux États-Unis. En 2015, elle a soutenu sa thèse en littérature comparée intitulée : « Alpinismus-Andinismus. Gebirgslandschaften in europäischer und lateinamerikanischer Literatur » (« Alpinisme-andinisme. Paysages de montagne dans les littératures européenne et latino-américaine », publié chez Metzler en 2016) à l'Université de Mayence où elle était enseignante-chercheuse de 2011 à 2024. Elle a coédité plusieurs volumes, notamment *Postmigration et postcolonialisme. Perspectives comparées sur les musiques et littératures franco- et germanophones* (à paraître), *Les années 1968. Utopie et désillusion dans la littérature, le cinéma et la musique* (2023), *L'art à réponse rapide* (2023) ou *La poésie du monde – le monde de la poésie. La poésie et la recherche en poésie dans une perspective comparatiste* (2022). Ses axes de recherche comprennent les littératures des XXe et XXIe siècles, les littératures de la Caraïbe, la (post)migration, le postcolonialisme et la décolonisation, la médiation littéraire, l'écopoétique, les études de genre et les relations entre littérature et sociologie.